

# ÉLECTIONS FÉDÉRALES

## QU'EN EST-IL DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE ?

*en date du 16 avril 2025*

En date du 16 avril 2025, **Mark Carney et le Parti libéral du Canada** ne se sont pas prononcés ni engagés à poser des actions concrètes en matière d'assurance-emploi.

Notons toutefois que ceux-ci, en tant que gouvernement, ont implanté des mesures d'assouplissements temporaires en augmentant artificiellement le taux de chômage, en supprimant le délai de carence et en éliminant la répartition des gains pour contrer les effets de la guerre tarifaire actuelle.



En date du 16 avril 2025, **Pierre Poilievre et le Parti conservateur du Canada** ne se sont pas prononcés ni engagés à poser des actions concrètes en matière d'assurance-emploi.

Notons toutefois que Pierre Poilievre a annoncé son plan pour renforcer la formation de la prochaine génération de travailleurs qui permettra aux apprentis des métiers certifiés de bénéficier d'un plus grand nombre de salles de formation, de subventions directes et d'une assurance-emploi plus rapide.



**Jagmeet Singh et le Nouveau parti démocratique du Canada** se sont engagés de façon claire pour des changements à l'assurance-emploi en réduisant le seuil d'admissibilité à 360 heures, en supprimant le délai de carence, en amenant le nombre de semaines de prestations à 50 semaines et en augmentant le taux de prestations avec un plancher de 450\$.

Notons qu'Alexandre Boulerice, député du NPD, a parrainé la pétition du Mouvement Action-Chômage de Montréal qui demandait au gouvernement de faire cesser la discrimination des mères à l'assurance-emploi.



En date du 16 avril 2025, **Elisabeth May, Jonathan Pedneault et le Parti vert du Canada** ne se sont pas prononcés ni engagés à poser des actions concrètes en matière d'assurance-emploi.

Notons toutefois que le Parti vert promet de créer un revenu minimum garanti et de soutenir les travailleurs durant le passage à l'énergie verte.



**Yves-François Blanchet et le Bloc Québécois** proposent de modifier les critères d'accès à l'assurance-emploi pour les chômeurs dont la perte d'emploi est directement liée au conflit commercial international, d'abord en accélérant le délai de traitement des demandes. Il déposera une réforme de l'assurance-emploi, qui en facilitera énormément l'accès et qui en bonifiera les prestations. Le Bloc exigera que le fédéral éponge la dette de pandémie de la caisse d'assurance-emploi, plutôt qu'imposer ses responsabilités aux travailleurs.

Notons que le Bloc Québécois a déposé en novembre 2024 un projet de réforme de l'assurance-chômage qui établirait, notamment, un seuil d'admissibilité à 420h ou 12 semaines de 14h, une hausse du taux de prestation à 60% et un plancher minimum de 35 semaines de prestation.

